

LES PROCES DE NUREMBERG (1945-1946)

Le 20 novembre 1945 s'ouvre à Nuremberg, le procès des principaux responsables politiques, économiques et militaires du régime nazi. Inaugural, le procès de Nuremberg l'a été à plus d'un titre : en créant la notion de « crime contre l'humanité », en associant aux documents écrits des images comme preuves, et en filmant le procès pour le constituer en archive historique.

TITRE DES PANNEAUX

- | | |
|--|---|
| 1 – Les procès de Nuremberg | 24 – La défense |
| 2 – Introduction | 25 à 27 – Déroulement du procès |
| 3 à 7 – Photographies | 28 – Témoins présentés par l'accusation |
| 8 – Jackson, maître d'œuvre du procès | 29 – Témoins présentés par la défense |
| 9 – Le statut du 8 août 1945 | 30 – Tu quoque... |
| 10 – Statut du tribunal militaire international (articles 6,7 et 8) | 31 – Des organisations criminelles |
| 11 – Le tribunal | 32 – La Shoah exposée à Nuremberg |
| 12 – Statut du tribunal militaire international (articles 2, 3 et 4) | 33 à 37 – Présentation de témoignages sur la Shoah |
| 13 – Le ministère public | 38 – La persécution des juifs en France présentée par la France à Nuremberg |
| 14 – Statut du tribunal militaire international (articles 14 et 15) | 39 – Réquisitoires, délibérations, jugement |
| 15 à 17 – Le choix des documents, les traducteurs, la presse | 40 et 41 – De Nuremberg à La Haye |
| 18 à 22 – Les accusés | |
| 23 – Conditions de détention | |

Mots clés

Criminel de guerre
Tribunal militaire
Nuremberg
Procès
Juifs

Caractéristiques techniques

41 panneaux PVC semi-rigides de 100 (l) x 125 (h) cm dans une caisse métallique avec poignées de : 157 (L) x 39 (l) x 140 (h) cm. Poids total : 90 kg.

Superficie nécessaire : 100 m² soit 60 m de linéaire.

⚠ L'accrochage se fait par 2 perforations situées en haut de chaque panneau. Les panneaux peuvent être cloués au mur ou suspendus. Le matériel d'accrochage n'est pas fourni.

Conditions de location

Tarif : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Public visé

De la Seconde
à la Terminale

Ressources

Bibliographie
Filmographie
Brochure
pédagogique

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91, 92 et 93.



Documentaire : Les juges du Tribunal international de Nuremberg. À gauche : le procureur américain Robert H. Jackson, au milieu : le juge britannique Lord Radcliff, à droite : le juge français Henri Donnedieu de Vihiers.

Documentaire, C'est une grande affaire. Le Tribunal international de Nuremberg a été le premier tribunal international de l'histoire. Il a jugé les criminels nazis après la Seconde Guerre mondiale. Les juges du Tribunal international de Nuremberg ont été choisis par les gouvernements alliés. Le Tribunal a été créé par la Conférence de Londres en 1945. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

Traduction, Les juges du Tribunal international de Nuremberg ont été choisis par les gouvernements alliés. Le Tribunal a été créé par la Conférence de Londres en 1945. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

Article 21, Le Tribunal international de Nuremberg a été créé par la Conférence de Londres en 1945. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.



316396

Robert Jackson (25 juillet 1946), Le fait que l'Allemagne ait été vaincue ne signifie pas que les criminels nazis ne soient pas coupables. Le Tribunal international de Nuremberg a été créé pour juger les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

Henri Donnedieu de Vihiers (25 juillet 1946), Le Tribunal international de Nuremberg a été créé par la Conférence de Londres en 1945. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

Charles Dubaut (25 juillet 1946), Le Tribunal international de Nuremberg a été créé par la Conférence de Londres en 1945. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

R. A. Radcliff (25 juillet 1946), Le Tribunal international de Nuremberg a été créé par la Conférence de Londres en 1945. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

RÉQUISITOIRES DÉLIBÉRATIONS JUGEMENT

Dans son réquisitoire, le procureur général, Robert H. Jackson, a souligné l'importance de juger les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

DELIBERATIONS, Du 17 au 29 septembre, le Tribunal a tenu ses délibérations. Les juges ont discuté les réquisitoires et les défenses. Le Tribunal a rendu son verdict le 1er octobre 1946. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

Le Tribunal a jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix. Les juges ont rendu leur verdict le 1er octobre 1946. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.

Le 1er octobre 1946, le Tribunal a rendu son verdict. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix. Les juges ont rendu leur verdict le 1er octobre 1946. Les juges ont jugé les criminels nazis pour des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de paix.